

RAPPORT ANNUEL
2019-2020

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes



**RAPPORT ANNUEL
2019-2020**

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes



Message de la présidente

Voilà! Une autre année s'est déjà écoulée. Ma première année en tant que présidente. Un beau défi et un honneur d'être au sein d'une équipe qui est aussi passionnée et engagée à la défense des droits des femmes francophones de l'Ontario et la lutte contre la violence envers elles.



Le conseil d'administration, en 2019-2020, s'est vu soutenir une directrice générale par intérim. Nous remercions Maggy Razafimbahiny pour son mandat avec nous. Vous verrez dans son rapport qui suit, que le rôle de directrice de l'AOCVF n'est pas de tout repos!

Quelques points marquants de 2019-2020 auxquels le conseil d'administration a participé plus spécifiquement :

- Colloque provincial francophone sur le droit de la famille et la violence conjugale : quel succès! Plusieurs recommandations en sont ressorties et disséminées.
- L'enclenchement des objectifs de renforcement des capacités touchant plusieurs sphères de notre organisme.
- Rencontre avec la Procureure générale du moment, discussions avec ses représentantes, et celles du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.

Mais il ne faut pas oublier tout le travail continu qui se fait au quotidien pour les campagnes variées de sensibilisation et d'information, le projet concernant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, l'Institut de formation, le Centre de services juridiques pour femmes francophones de l'Ontario, le démarchage auprès des bailleurs de fonds et des gouvernements. Et ce, par une équipe d'employées fière et tenace. Je les remercie d'ailleurs pour leurs efforts et leur engagement à l'AOCVF.

Nos défis sont toujours les mêmes, réussir à remplir le mandat de façon adéquate avec un financement qui n'est pas annualisé. Ce qui a un impact sur la rétention des ressources humaines et sur notre habileté à maintenir un continuum de nos activités.

Le travail auprès de nos membres est toujours en évolution et la situation exceptionnelle qui s'est présentée en mars dernier, nous a toutes ébranlées. Et, bien que notre organisme n'a pas été formellement identifié comme organisme essentiel en temps de confinement COVID-19, le travail s'est poursuivi, par l'équipe et le conseil d'administration car pour nous, il est essentiel.

Et notre directrice générale qui est revenue dans ce chaos sociétal!
Chapeau Maïra!

Une autre année s'annonce chargée et pleine de rebondissements. Il faut donc s'adapter ou tomber; n'ayez aucune crainte, les femmes francophones du secteur de la violence faite aux femmes en Ontario sont fortes et persévérantes.

SOLIDARITÉ!

Anne Jutras
Présidente

Message de la directrice générale par intérim

2019-2020 : avant que le monde ne se replie sur lui-même, les astres se sont alignés pour m'offrir ce cadeau : une année d'intérim à la direction générale de l'AOCVF.



Et quelle année ce fut... Au-delà de la satisfaction de contribuer à une cause qui me tient à cœur – la lutte contre la violence faite aux femmes; le combat pour l'égalité des femmes sous toutes ses formes – j'ai partagé avec l'équipe en place, des moments forts, des moments-phares du travail de l'AOCVF.

Il ne me sera pas possible de rapporter ici toutes les activités, tous les accomplissements de l'AOCVF durant cette année. Mais sans ordre particulier, j'en mentionnerai quelques-uns, notables par leur envergure et leur impact à différents niveaux. Je commencerai par mentionner le projet de lutte contre la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle. Les sessions de formation et d'information sur le sujet ont été offertes dans différentes régions de la province. Elles ont indiscutablement généré beaucoup d'intérêt de la part de nos partenaires, mais aussi du public. Les outils de sensibilisation produits dans le cadre de ce projet ont été largement diffusés.

J'ai aussi eu le privilège de vivre le premier Colloque provincial en français sur le droit de la famille et la violence conjugale. Cet événement a réuni plus d'une centaine de participantes et participants issus des deux secteurs, ensemble vers une visée commune : celle de faciliter l'accès à la justice pour les femmes francophones aux prises avec la violence conjugale. Je me réjouis grandement des recommandations qui en ont découlé et du rôle que l'AOCVF se prépare à tenir dans ce dossier.

Tout au long de 2019-2020, nos campagnes de sensibilisation : Traçons-les-limites (TLL) contre la violence à caractère sexuel; et Voisin-es, Ami-es et famille (VAF) sur la violence conjugale, se sont poursuivies dans le même esprit de collaboration avec nos partenaires dans ces dossiers. VAF a toutefois été plus loin cette année, en portant une attention spécifique aux jeunes femmes. C'est ainsi que la campagne Ouvre les yeux a été lancée avec son message sur le consentement, les relations saines et l'importance de reconnaître les signes de violence, souvent invisibles chez ces jeunes femmes.

Parallèlement à ces événements importants, l'AOCVF a continué de livrer les services d'appui et les conseils juridiques aux femmes à travers son Centre de services juridique pour femmes francophones de l'Ontario. Dans un contexte parfois éprouvant relié au manque de personnel, l'Institut de formation a également réussi plusieurs tours de force en créant de nouvelles formations venues s'ajouter à la liste déjà impressionnante de modules préexistants. Le partage et la diffusion de ses ressources n'ont jamais failli aux multiples demandes provenant de toutes les régions du pays. La liste est exhaustive... Il est juste de dire que toutes ces activités sont venues renforcer la place unique que l'AOCVF occupe dans le secteur de lutte contre la violence faite aux femmes en Ontario, et mettent à l'avant-scène le travail admirable des femmes qui l'animent et la dirigent.

Enfin, le couronnement de mon travail à l'AOCVF réside dans les lignes suivantes car mes remerciements exprimés ici ne seront jamais à la mesure de ma gratitude envers ces femmes extraordinaires que j'ai connues et côtoyées pendant mon intérim.

Aux membres du CA : Merci infiniment pour la confiance qui m'a été accordée pour diriger votre organisme pendant cette période. Grâce à votre appui et vos conseils, mon expérience à l'AOCVF restera toujours un moment marquant dans ma vie.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement Maïra Martin, directrice générale de l'AOCVF, de m'avoir confié l'intérim de son poste durant son congé de maternité. Cette confiance m'a permis de contribuer un tout petit peu à ton important travail. À toute l'équipe du bureau qui m'a accompagnée, soutenue, conseillée, tout au long de l'année, je ne saurais vous exprimer toute ma reconnaissance pour la joie et le privilège que j'ai eus à travailler à vos côtés.

À toutes : mon admiration pour vous n'a d'égale que ma détermination de vous honorer dans toutes mes actions à venir en faveur des femmes...

MERCI INFINIMENT...

Maggy Razafimbahiny
Directrice générale par intérim

Mission

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est un regroupement provincial féministe et francophone d'organismes qui œuvrent ou qui sont engagés dans l'élimination de la violence faite aux femmes.

Valeurs

Respect

Nous traitons avec considération et esprit d'ouverture tous les individus, et ce, dans toute leur diversité.

Intégrité

Nous respectons nos engagements individuels et collectifs, ce que nous démontrons en faisant preuve de transparence.

Collaboration

Nous travaillons en concertation et en partenariat pour entendre diverses opinions, prendre en compte les différents besoins et favoriser la mobilisation.

Solidarité

Nous reconnaissons l'interdépendance des femmes et des organismes les soutenant et nous nous appuyons mutuellement.

Inclusivité

Nous incluons et impliquons toutes les femmes sans discrimination liée à la race, la religion, l'origine ethnique, l'âge, le statut social, l'orientation ou l'identité sexuelle et de genre.

Vision

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est une ressource inclusive et incontournable en matière de violence faite aux femmes et de développement des services en français, qui reflète la diversité des communautés d'expression française.

Mandat

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a pour mandat de travailler à la prévention de la violence, à la formation continue des intervenantes et des directions, au démarchage en vue de mettre en place de services en français, à l'analyse des enjeux et à la réalisation de matériel éducatif et de sensibilisation en français, selon une analyse féministe de la situation sociale et communautaire.

Buts

- Renforcer les capacités des services en français en violence faite aux femmes par la recherche, l'analyse et la compréhension des enjeux, la formation et le développement d'outils
- Faciliter la concertation entre les groupes membres et les joueurs clés
- Soutenir le développement, la consolidation et la solidarité des services en français en matière de violence faite aux femmes
- Sensibiliser à la violence faite aux femmes

Principes directeurs

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est guidée par deux principes directeurs fondamentaux :

- L'analyse féministe de la violence faite aux femmes et
- Le droit des personnes d'expression française en Ontario d'avoir accès à des services dans leur langue conformément à la Loi sur les services en français.

Nous reconnaissons ainsi que la violence faite aux femmes est un problème de société causé par l'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes. Nous croyons que

les femmes et les filles peuvent être aux prises avec différentes formes de violence. Cela, tant au niveau familial que dans leurs relations amoureuses et tant au niveau social que systémique. Nous croyons aussi que chaque femme et fille peut vivre de multiples formes d'oppression et de discrimination. Cependant, nous croyons qu'elles ont le droit, la capacité et le pouvoir d'agir par elles-mêmes, de déterminer leurs propres besoins et de prendre elles-mêmes les décisions qui les concernent.

Nous militons pour que les survivantes aient accès à des services communautaires gratuits qui prennent en compte les différentes inégalités et oppressions auxquelles elles font face. Ces services peuvent à la fois comporter l'accompagnement individuel des femmes dans leurs démarches et la revendication au niveau collectif pour des changements sociaux. Nous militons également pour que les survivantes d'expression française aient accès, et ce, à l'échelle de la province et de façon continue, à des services de qualité dans leur langue. Nous voulons que ces services soient offerts dans des organismes qui comprennent et reconnaissent la spécificité des femmes francophones en milieu minoritaire et qui s'engagent auprès de la communauté francophone. Nous croyons que les services en français à l'intention des femmes aux prises avec la violence doivent être autonomes, donc libres d'agir, gérés par et pour les femmes francophones. Ces services doivent donc être financés adéquatement par le gouvernement afin de pouvoir mener à bien leur mission.

Les membres par région

Est

- Centre de ressources de l'Est d'Ottawa
- Centre Novas, CALACS francophone de Prescott-Russell
- Maison d'amitié
- Maison Interlude House

Sud

- Carrefour des femmes du Sud-Ouest de l'Ontario
- Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara
- Colibri, Centre des femmes francophones du comté de Simcoe
- La Maison
- Oasis Centre des femmes
- Réseau-femmes du sud-ouest de l'Ontario

Nord

- Centr'Elles
- Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario
- Centre Victoria pour femmes
- Habitat Interlude

AOcVF : un réseau et une équipe engagés

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) est un lieu de collaboration, d'échanges et de partages à tous les niveaux (équipe, intervenantes et gestionnaires). AOcVF tient à reconnaître la richesse que chacune apporte et l'importance de leur engagement pour les services en français (SEF) et dans la lutte contre la violence faite aux femmes (VFF) en Ontario.

AOcVF remercie tous ses organismes membres et leurs intervenantes qui alimentent son travail et veut, en particulier, souligner le travail des membres du conseil d'administration :

Anne Jutras – Centre Novas, CALACS francophone de Prescott-Russell

Dada Gasirabo – Oasis Centre des femmes

Émilie Crakondji – Carrefour des Femmes du Sud-Ouest de l'Ontario

Muriel Lalonde – Maison Interlude House

Gaëtane Pharand – Centre Victoria pour femmes

Jeanne Françoise Mouè – La Maison

Rose Viel – Centr'Elles

Julie Béchard (jusqu'en juin 2019) – Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario

Chantal Mailloux (à partir de novembre 2019) – Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario

Loubna Moric (à partir de novembre 2019) – Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara

AOcVF tient également à remercier l'équipe d'AOcVF qui assure au quotidien le fonctionnement de l'organisme et qui est essentielle pour lui permettre de respecter sa mission et ses buts. Un grand merci à Diane, Katia, Marjolaine, Nancy, Sonia, Valérie pour tout le travail accompli pendant l'année et pour leur engagement dans cette cause. AOcVF remercie également Karla, Liliana et Tania, qui ont quitté AOcVF pendant l'année, mais

dont la contribution a été importante. AOcVF tient aussi à remercier Maggy Razafimbahiny, qui a assuré l'intérim à la direction générale en 2019-2020 pendant le congé maternité de la directrice actuelle, Maïra Martin.

Enfin, un grand merci à toutes les consultantes et partenaires qui ont soutenu AOcVF pendant cette année.

Réalisations

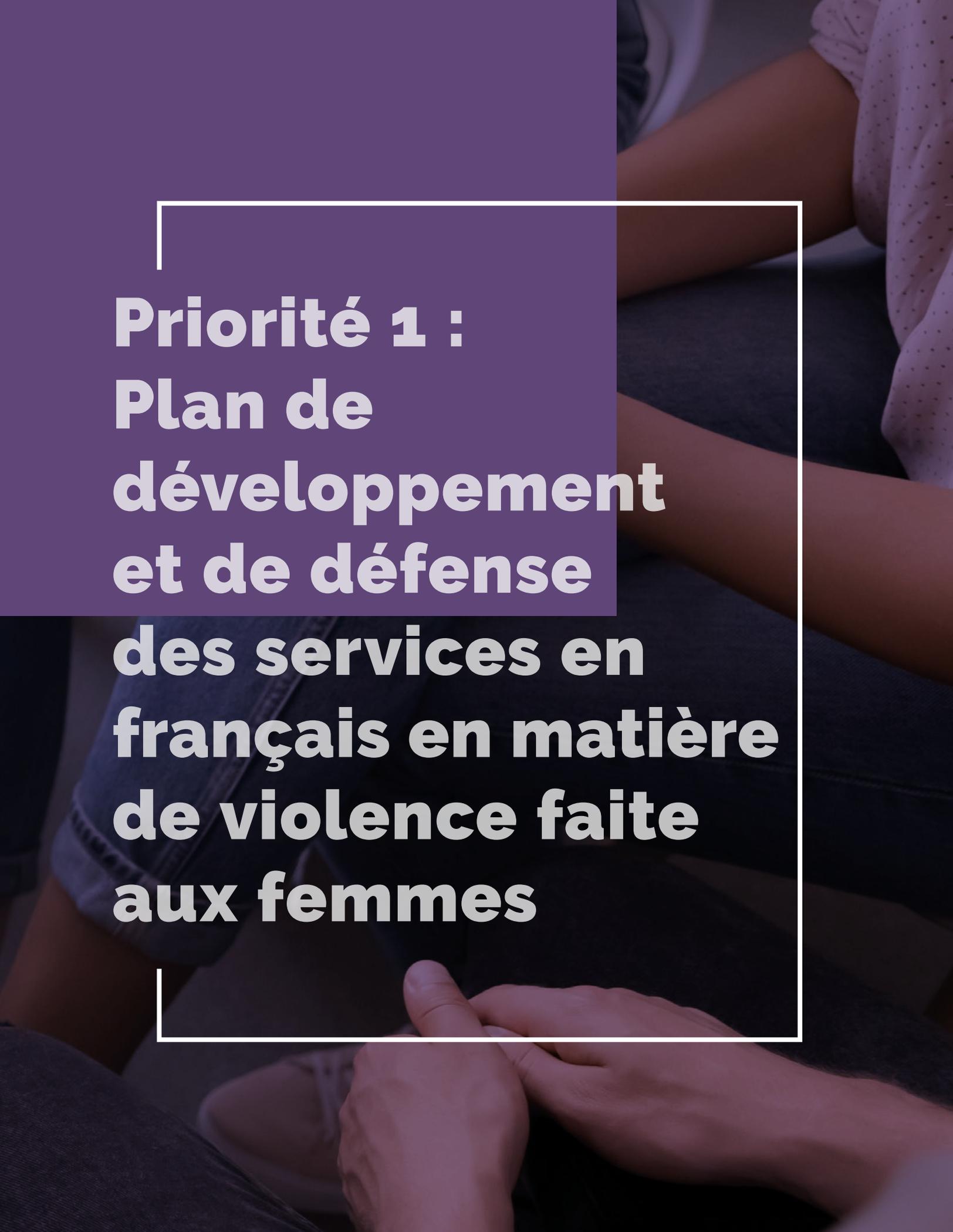
Le rapport annuel est construit sur la base des quatre stratégies identifiées dans la planification stratégique 2016-2021 d'AOcVF afin de suivre facilement les progrès effectués.

- 1. Mettre en place et défendre un plan de développement et de consolidation des services en français en matière de violence faite aux femmes**

- 2. Faire du démarchage sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services**

- 3. Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes**

- 4. Consolider AOcVF**



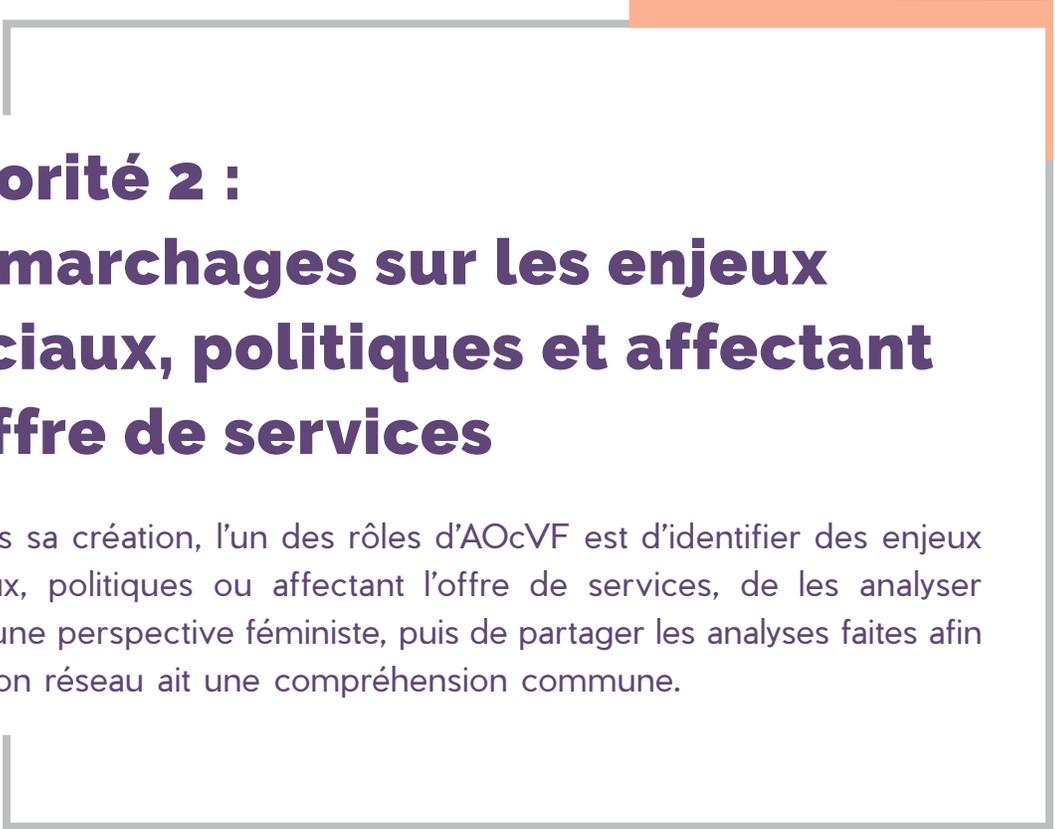
**Priorité 1 :
Plan de
développement
et de défense
des services en
français en matière
de violence faite
aux femmes**

Priorité 1 : Plan de développement et de défense des services en français en matière de violence faite aux femmes

Grâce à un financement du ministère Femmes et Égalité des genres Canada, AOcVF va travailler activement sur la création d'un plan de développement et de défense des services en français (SEF) en matière de violence faite aux femmes (VFF). La première étape entamée cette année a été de recenser et de cartographier les SEF existants dans le but d'identifier les services manquants ou ceux à renforcer. Cette cartographie permettra d'établir des stratégies de revendication appropriées à notre réseau. Le travail se poursuivra en 2020-2021.



**Priorité 2 :
Démarchages
sur les enjeux
sociaux, politiques
et affectant l'offre
de services**



Priorité 2 : Démarchages sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services

Depuis sa création, l'un des rôles d'AOCVF est d'identifier des enjeux sociaux, politiques ou affectant l'offre de services, de les analyser avec une perspective féministe, puis de partager les analyses faites afin que son réseau ait une compréhension commune.

Cette année, AOcVF a identifié et travaillé sur les enjeux concernant :

- Le projet de loi 74 sur les soins de santé de la population : Dans son mémoire sur ce sujet, AOcVF a souligné les répercussions possibles de ce projet de loi sur les femmes et leurs enfants en situation de violence. En constatant l'absence de mention des femmes et des enfants dans le texte de ce projet de loi, AOcVF était inquiète que cela ne fragilise encore plus ce groupe, déjà vulnérable en contexte de violence. D'autres facteurs tels que l'instabilité économique et sociale qui peuvent en découler posent d'énormes risques à leur santé physique et mentale.
- Dans le cadre des élections fédérales de 2019, AOcVF a fait la synthèse des positions des principaux partis politiques par rapport aux enjeux qui intéressent le secteur : la lutte contre la violence faite aux femmes, l'égalité des genres, les services aux victimes, les logements abordables, l'immigration. De ce travail, AOcVF a extrait les questions que les organismes locaux pouvaient poser aux candidates et candidats dans les circonscriptions où ils opèrent.
- Durant les semaines précédant les élections, AOcVF a publié ces questions de manière stratégique sur ses réseaux sociaux.
- Au niveau provincial, AOcVF a participé en février 2020 aux consultations prébudgétaires du gouvernement de l'Ontario. Lors des consultations en personne, qui ont eu lieu à Ottawa, AOcVF a souligné l'importance d'avoir une stratégie globale de lutte contre la violence faite aux femmes et réitéré son souhait de voir une augmentation du financement des

organismes de femmes, afin d'assurer les services adéquats pour les femmes et leurs enfants. Dans cette optique, les enjeux tels que le logement abordable et l'accès à l'emploi ont été soulevés dans le mémoire correspondant.

- Au début de l'année 2020, AOcVF a également participé aux consultations du ministère du Procureur général sur les répercussions des modifications à la Loi sur le divorce sur le droit de la famille en Ontario. AOcVF a identifié les impacts des changements apportés à la Loi sur le divorce sur les provisions du droit de la famille pour apporter des recommandations spécifiques en vue de la mise à jour des lois en Ontario.

En mai 2019, une délégation du Conseil d'administration d'AOcVF et la directrice générale par intérim ont rencontré l'Honorable Caroline Mulroney, dans son rôle précédent de Procureure générale de l'Ontario. Lors de cette rencontre, les principaux enjeux rencontrés dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes, tels que les services en français, l'instabilité du financement des organismes qui leur viennent en aide, ont été évoqués avec la ministre.

Toujours dans l'esprit de sa mission de développer et de renforcer les SEF, AOcVF a obtenu du financement dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario pour mener une recherche visant à développer une politique sur l'intersectionnalité propre à l'organisme. Un cadre d'application de cette politique permettrait aux organismes membres de l'appliquer à leurs propres réalités. La phase de recherche menée lors de cette première année a abouti aux orientations et grands principes qui constitueront le fondement de cette politique sur l'intersectionnalité.





**Priorité 3 :
Engager les
communautés
dans l'élimination
de la violence
faite aux femmes**

Priorité 3 :

Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes

Dans la planification stratégique, trois stratégies ont été identifiées pour permettre d'engager les communautés dans l'élimination de la VFF :

- 1. Le soutien des services en français (SEF) en matière de VFF**

- 2. L'engagement du public dans l'élimination de la VFF grâce à des campagnes de sensibilisation**

- 3. La collaboration avec des partenaires pour l'élimination de la VFF**

1. Soutenir les SEF en matière de VFF

En 2019-2020, AOcVF a soutenu les SEF en matière de VFF par l'entremise du Centre de services juridiques pour femmes francophones de l'Ontario (CSJFFO) et de l'Institut de formation en matière de VFF. AOcVF a également développé différentes ressources pour les femmes aux prises avec la violence et pour les professionnelles. Enfin, AOcVF a favorisé les échanges et les partages de connaissances.

Information et conseils juridiques en droit de la famille

Par le biais du CSJFFO, dont les activités sont financées par le ministère du Procureur général et par l'office de la Condition féminine de l'Ontario, AOcVF offre différents services en droit de la famille :

- Éducation juridique : AOcVF développe des ressources pour les femmes et pour les intervenantes, notamment grâce à la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF) et à l'offre de formations pour les intervenantes.
- Information juridique en droit de la famille : une travailleuse d'appui juridique répond aux demandes d'information provenant de femmes et d'intervenantes de toute la province. Ce service se fait à distance par téléphone, vidéoconférence ou courriel. Ce service a plusieurs avantages : il est gratuit, sans critère financier et sans limite de temps.
- Conseils juridiques sommaires en droit de la famille : AOcVF offre un service unique aux femmes francophones aux prises avec la violence en leur permettant de consulter gratuitement une avocate et donc d'obtenir des conseils juridiques sommaires sur leur cas. Ce service est important pour les femmes parce qu'il leur permet de savoir commencer leur procédure de séparation et de divorce ou d'avoir des conseils sur une ou des questions juridiques précises qu'elles se posent. AOcVF travaille avec cinq

avocates réparties dans la province. Les rendez-vous se font là aussi à distance, par téléphone ou vidéoconférence. Les femmes peuvent accéder à ce service de conseils juridiques en passant par des centres pour femmes partenaires ou en contactant la travailleuse d'appui du CSJFFO. Le service est également gratuit et sans critère financier. Chaque femme a droit à 4 heures de consultation avec une avocate.

Les différents services proposés par le CSJFFO participent à l'amélioration de l'accès à la justice des femmes francophones parce qu'ils leur permettent :

- D'être informées de leurs droits, soit en consultant des ressources soit en posant directement leurs questions juridiques à une personne formée en droit de la famille et sur la VFF.
- D'avoir accès à des avis légaux adaptés à leur situation. Les femmes ont ainsi accès à des avocates francophones capables de les conseiller sur leurs démarches en droit de la famille. L'accès à ces avocates est important surtout pour les femmes qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat ou pour celles qui ont des difficultés à avoir un avocat parlant français.

Le Centre vient également soutenir les organismes en région lorsqu'ils n'ont pas la capacité d'offrir de l'information juridique aux femmes qu'ils rencontrent et comble le manque de SEF disponibles dans certaines régions.

Le CSJFFO en quelques chiffres

Les intervenantes ont fait **121 demandes** d'information juridique en droit de la famille.

22 femmes ont obtenu de l'information juridique en droit de la famille.

Ces femmes ont contacté **93 fois** la travailleuse d'appui juridique.

En 2019-2020, **44 femmes** ont bénéficié de conseils juridiques d'une des avocates du Centre.

2. Formations

Une des missions d'AOCVF est de veiller à ce que les intervenantes, superviseuses et gestionnaires francophones travaillant en Ontario dans le domaine de la VFF aient accès à de la formation de qualité dans leur langue par le biais de son Institut de formation en matière de violence faite aux femmes.

a. Formations en personne

Grâce au financement de l'office de la Condition féminine de l'Ontario, trois formations provinciales ont été organisées par l'Institut de formation. Ces formations ont permis l'approfondissement des connaissances des participantes et ont favorisé les échanges dans le réseau.

- En juin 2019, 23 intervenantes ont participé à 2,5 jours de formation portant sur « l'Impact des traumatismes sur les enfants et le lien d'attachement » et « Comment soutenir les membres de la communauté LGBTQ ».

- En novembre 2019, 20 intervenantes ont participé à une journée de formation portant sur le « Stress et l'énergie positive », une journée portant sur la « Fatigue de compassion » et une demi-journée de réflexion sur le « Féminisme » (avec les gestionnaires).
- En novembre 2019, 26 directrices et gestionnaires ont participé à une journée de formation portant sur la « Négociation, la revendication et les stratégies de travail en partenariat », à une seconde journée sur le « Stress, leadership et motivation » et à une demi-journée de réflexion sur le « Féminisme » (avec les intervenantes).

Durant l'année, l'Institut a contribué à l'organisation de 2 formations régionales d'une durée de 2 jours chacune :

- Une formation sur la « Colère, agressivité, violence : les distinguer pour intervenir de façon appropriée » offerte à 16 participantes à la Maison d'amitié les 17 et 18 septembre 2019.
- Une formation sur « L'intervention féministe en maison d'hébergement » offerte à 12 participantes à La Maison les 31 octobre et 1^{er} novembre 2019.

Une troisième formation régionale devait avoir lieu au Centre Passerelle de Timmins mais a dû être annulée à cause de la pandémie.

Grâce au financement du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, pendant l'année, AOCVF a également offert huit formations régionales sur le thème de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Quatre ont eu lieu en mai 2019 et quatre autres en février 2020. Les partenaires régionaux de plusieurs secteurs ont été invités (éducation, justice, aide à l'enfance, communautaire, etc.).

Ces rencontres de deux jours ont eu lieu à Ottawa, Toronto, Sudbury et London et ont permis à un peu plus de 300 participants et participantes d'être sensibilisées à la traite des personnes à des fins sexuelles. Les rencontres ont aussi permis aux participants de pouvoir discuter avec d'autres personnes de la même région mais de différents secteurs de la façon de se mobiliser pour lutter contre cette forme de violence.

b. Formations en ligne

i. Formations pour les intervenantes

Toujours grâce au soutien de l'office de la Condition féminine, depuis 2017, l'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes propose des ateliers de formation en ligne interactifs et dynamiques. Accessibles gratuitement sur le site de [l'Institut](#), ces ateliers permettent aux intervenantes francophones et à toute autre personne intéressée de se former sur les problématiques liées à la violence à caractère sexuel, à la violence conjugale, au féminisme et à l'intervention féministe. Une quarantaine d'ateliers de formation sont maintenant disponibles.

Au cours de l'année, nous avons mis en ligne :

- Quatre ateliers sur les agressions à caractère sexuel chez les jeunes
 - Les impacts des agressions à caractère sexuel chez les enfants
 - Intervenir auprès des enfants survivants d'agression à caractère sexuel
 - Les adolescentes survivantes d'agression à caractère sexuel : comprendre la problématique
 - Intervenir auprès des adolescentes survivantes d'agression à caractère sexuel

- Trois ateliers sur les enfants exposés à la violence
 - Les enfants exposés à la violence conjugale : Obligation légale et loi sur le consentement, la confidentialité et la documentation
 - Intervenir auprès des enfants exposés à la violence conjugale
 - Intervenir auprès des mères
- Un atelier sur l'intervention
 - L'intervention en situation de crise
- Deux ateliers sur les personnes LGBTQ
 - LGBTQui? Mieux comprendre les enjeux
 - LGBTQui? Pistes de réflexion pour l'intervention

Les formations en ligne pour intervenantes en quelques chiffres :

Nombre de personnes inscrites à la plateforme de formation en 2019-2020 : 484

Nombre de badges de réussite obtenus : 1 580

Nombre d'attestations de réussite délivrées : 143

ii. Formations en ligne pour le secteur de la justice

Parallèlement aux formations en ligne pour les intervenantes, l'Institut de formation a poursuivi le développement d'ateliers de formations en ligne pour les professionnels et professionnelles du secteur de la justice (services policiers, services aux victimes, procureurs et procureures de la couronne avocats et avocates, etc.).

Les objectifs de ces formations financées par Justice Canada sont de :

- D'augmenter les connaissances des professionnels et professionnelles du secteur de la justice sur les spécificités des agressions sexuelles et leurs impacts sur les survivantes
- De réduire le risque de revictimisation des survivantes pendant le processus pénal.

20 ateliers sont disponibles sur le site de [l'Institut de formation](#) et regroupés dans quatre niveaux :

- La violence à caractère sexuel
- Les survivantes d'agression sexuelle
- Le Code criminel et les cas complexes
- Amélioration des pratiques et du système de justice.

Les formations en ligne pour le secteur de la justice en quelques chiffres :

Nombre de personnes inscrites aux ateliers de formation : **223**

Nombre de badges de réussite obtenus : **623**

Nombre d'attestations de réussite délivrées : **53**

3. Développement de ressources

Dans le cadre de ses différents projets, AOcVF développe différentes ressources pour les femmes ou les intervenantes.

a. Ressources en droit de la famille

En 2019-2020, grâce à la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF), financée par l'office de la Condition féminine, le CSJFFO a créé des outils d'information juridique en droit de la famille pour permettre aux femmes de mieux comprendre leurs droits. Le CSJFFO a poursuivi le développement de tutoriels interactifs pour expliquer aux femmes les processus à suivre et les formules à remplir après une séparation.

Les outils suivants ont été développés :

- Un tutoriel disponible sur le site de la campagne qui explique en détail comment remplir la formule 8 (requête formule générale en droit de la famille)
- 10 guides d'accompagnement disponibles sur le site de la campagne pour rendre plus accessibles les tutoriels déjà disponibles en ligne
- Un livret sur la « Protection de l'enfance et droit de la famille »

La campagne FODF en quelques chiffres

Nombre de ressources distribuées : 8 815

Nombre de visites
sur le site Internet :
11 994

Nombre d'impressions
sur les médias
sociaux : 61 1739

Nous avons également développé un [livret](#) pour aider les femmes à se préparer lors de leur témoignage devant la Cour de la famille.

b. Ressources sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle

Au début de l'année 2019-2020, nous avons lancé des ressources sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle :

- Une [vidéo](#) pour sensibiliser les personnes, notamment les jeunes filles, à la question de la traite et aux techniques de recrutement
- Deux autocollants bilingues pour aiguiller les victimes vers une ligne d'aide.

Ces différentes ressources ont été largement distribuées dans le cadre des formations en personne sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

c. Veilles informationnelles

Au cours de l'année, l'Institut de formation a produit trois veilles informationnelles qui regroupent des recherches, rapports et outils reliés aux SEF ou à la VFF et susceptibles d'intéresser les intervenantes.

4. Échanges et concertation

AOcVF est un réseau composé de différents centres offrant des SEF aux femmes d'expression française aux prises avec la violence. L'une des missions d'AOcVF est de faciliter les échanges et la concertation entre les intervenantes et les gestionnaires de tous ces organismes et faciliter les échanges avec d'autres secteurs.

a. Colloque provincial sur le droit de la famille et la violence conjugale

L'un des événements le plus marquant de cette année pour AOcVF a été l'organisation du Colloque sur le droit de la famille et la violence conjugale, les 8 et 9 octobre 2019 à Ottawa. Ce colloque, financé par la Fondation du droit de l'Ontario, a été une première en Ontario, et en français de surcroît.

Ce colloque a réuni 115 participants et participantes venant des secteurs de la lutte contre la VFF et celui de la justice. Les évaluations du colloque sont positives et confirment que l'objectif de rapprocher ces deux secteurs a été atteint. Plusieurs interventions au cours du colloque indiquent néanmoins que ce travail de renforcement de l'accès au système de justice pour les femmes aux prises avec la violence conjugale doit absolument se poursuivre. Un [rapport complet](#) ainsi qu'un [sommaire](#) (traduit en [anglais](#)) ont été rédigés après le colloque et compilent plusieurs recommandations importantes pour l'accès à la justice. Le rapport a été officiellement lancé lors d'une conférence de presse où différents médias étaient présents (Radio-Canada, Le Droit, TFO/ONFR).

La réussite de ce colloque est en partie due aux différents partenariats, notamment avec le Centre de formation professionnelle continue de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et l'AJEFO.

b. Facilitation des échanges entre organismes

Cette année, AOcVF a permis les échanges entre ses membres, notamment grâce à l'organisation d'une rencontre en per-

sonne qui a réuni les gestionnaires et les superviseuses.

AOcVF a également tenu régulièrement ses membres informées des actions du gouvernement liées au financement des organismes.

c. Comités régionaux sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle

AOcVF a travaillé étroitement avec quatre comités régionaux composés d'organismes variés dans le cadre de son projet sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Ces comités ont permis de guider le travail d'AOcVF : ils ont notamment facilité l'organisation et la promotion des formations qui ont eu lieu en mai 2019 et en janvier 2020 et ont participé au développement de la vidéo et des autocollants.

2. Engager les communautés dans l'élimination de la VFF

Depuis plusieurs années, AOcVF sensibilise le public à la VFF grâce à deux campagnes d'éducation publique : la campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF) et la campagne Traçons-les-limites (TLL), toutes deux financées par l'office de la Condition féminine de l'Ontario. Cette année, une troisième campagne, financée par Justice Canada, est venue s'ajouter et porte sur le harcèlement sexuel en milieu de travail.

2.1 Campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF) : sensibilisation à la violence conjugale

Depuis 2007, AOcVF coordonne le volet francophone de la campagne VAF, qui a pour objectifs de sensibiliser les personnes de l'entourage à la violence conjugale, de

leur permettre de reconnaître les signes avertisseurs de la violence et d'agir pour aider les femmes.

AOcVF a décidé de moderniser la campagne et a lancé en avril 2018 un nouveau concept, Voir la violence, qui met l'accent sur la violence psychologique. Nous avons procédé à l'évaluation du nouveau concept, qui montre des résultats positifs sur le public. Cela confirme que la campagne VAF d'AOcVF demeure une histoire à succès dans nos efforts de sensibilisation et de lutte contre la VFF.

En 2019-2020, nous avons mis l'accent sur la violence conjugale chez les jeunes avec la sous-campagne Ouvre les yeux, lancée dans le cadre des 16 jours d'activisme. Pour ce nouveau pan de la campagne nous avons créé différentes ressources virtuelles, notamment un site web, des GIFs, des vidéos et des visuels pour les médias sociaux.

La campagne VAF en quelques chiffres

Nombre d'organismes engagés dans la campagne : **66**

Nombre de ressources et de publications produites : **91 outils**

Nombre d'exemplaires des ressources et des publications distribuées : **23 571**

Nombre de personnes ayant participé directement aux ateliers : **829**

Nombre de personnes sensibilisées lors des évènements : **1352**

Nombre de personnes rejointes grâce à la publicité à la télévision, à la radio et dans les journaux : **9 671 052**

Nombre d'évènements et d'ateliers offerts par les organismes en VFF : **34**

Nombre de visites sur les sites Internet de la campagne : **22 176**

Nombre de visionnement des vidéos sur YouTube : **46 645**

2.2 Campagne Traçons-les-limites : sensibilisation à la violence à caractère sexuel

Lancée en mai 2012, la campagne Traçons-les-limites (TLL), créée par AOcVF en collaboration avec l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC), a pour but d'engager la population à mettre fin à la violence à caractère sexuel.

On parle de plus en plus de la violence à caractère sexuel, cependant, les survivantes ne sont pas toujours bien soutenues. AOcVF a donc voulu sensibiliser les personnes de l'entourage sur la façon d'aider efficacement une survivante, en rappelant des concepts de base : écouter, croire et soutenir.

Au cours de l'année, AOcVF a créé une vidéo et un guide pour les parents qui souhaitent parler de sexualité saine et de consentement avec leurs ados. Ce nouvel outil a été lancé le 2 mars 2020.

En collaboration avec nos membres, plusieurs activités ont été organisées dans le cadre d'événements tels que : le mois de prévention des agressions sexuelles (mai 2019), ou encore dans le cadre de la Journée internationale des filles (11 octobre 2019)

La promotion de la campagne s'est faite sur les réseaux sociaux, dans les conseils scolaires et à travers plusieurs infolettres.

La campagne TLL en quelques chiffres

Nombre de ressources
et d'outils produits : **2**

Nombre de ressources
distribuées : **29 139**

Nombre de personnes
sensibilisées : **942 474**

Nombre d'ateliers offerts et de
participation à des événements : **32**

Nombre de visites sur le site
Internet : **5186**

3.2 Campagne contre le harcèlement sexuel en milieu de travail

Ce nouveau projet a été lancé cette année et durera jusqu'en 2021-2022. Il vise à créer et à promouvoir une campagne de sensibilisation et d'éducation sur le harcèlement sexuel en milieu de travail.

Cette campagne aura deux composantes :

- La sensibilisation pour permettre aux victimes, aux collègues, aux employeurs et au public en général de comprendre ce qu'est le harcèlement sexuel.
- L'éducation des victimes et des milieux de travail afin qu'ils connaissent leurs droits et leurs obligations.

Cette année a permis de mettre sur pied le comité consultatif du projet, et de créer l'identité visuelle ainsi que le slogan de la nouvelle campagne.

3. Collaborer avec des partenaires pour l'élimination de la VFF

Afin de pouvoir mener à bien son mandat, AOcVF doit travailler en partenariat avec des organismes tant anglophones que francophones travaillant dans le domaine de la violence faite aux femmes ou dans des secteurs connexes. Même si ces partenariats sont à des niveaux différents et demandent un investissement variable, tous sont importants parce qu'ils permettent à AOcVF de renforcer sa visibilité dans la communauté. Ils permettent aussi à AOcVF de partager son expertise en violence faite aux femmes et en service en français et de sensibiliser les partenaires aux besoins des femmes francophones aux prises avec

la violence. Cette année, AOcVF a notamment collaboré Cette année, AOcVF a notamment travaillé avec l'AJEFO, FemAnVi, le Learning Network, l'Ontario Association of Interval and Transition Houses (OAITH), OCRCC, Building a Bigger Wave, Luke's Place, METRAC, l'Association nationale femmes et droit (ANFD), etc.

AOcVF est également représentée à différentes rencontres et consultations organisées par des ministères ou des organismes. La représentation à ces événements est importante pour la visibilité d'AOcVF et pour le réseautage. Cette année, AOcVF a participé à la rencontre organisée par Hébergement femmes Canada et a contribué à la déclaration du Réseau canadien de lutte contre la VFF demandant au gouvernement fédéral la mise sur pied d'un Plan d'action national (PAN) sur la VFF.

A group of people in a meeting, with several hands raised in the air, suggesting an interactive session or a vote. The image is overlaid with a purple semi-transparent box containing the text. The background shows people in business attire sitting around a table.

Priorité 4 : Consolider l'AOcVF

Priorité 4 :

Consolider l'AOcVF

Plusieurs stratégies ont été identifiées dans la planification stratégique pour consolider l'organisme :

1. La révision de la structure organisationnelle

2. Un financement stable

3. L'augmentation de la visibilité d'AOcVF et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public

1. Revoir la structure d'AOCVF

Le financement reçu du Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres pour le renforcement des capacités va permettre à AOCVF de revoir sa structure à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, AOCVF a tenu à consulter ses membres et quelques partenaires sur l'état de la collaboration et de la communication entre l'organisme et eux. Le résultat de ces consultations, très utiles, vont permettre à AOCVF d'améliorer les liens entre ses membres et ses partenaires. AOCVF tient à remercier encore une fois toutes les personnes qui ont participé à cet exercice.

Parallèlement, le Conseil d'administration s'est penché au cours de l'année sur l'évaluation de la gouvernance de l'organisme et du fonctionnement du conseil d'administration, qui pourrait mener à terme à un changement de structure de l'organisme.

2. Assurer un financement stable pour l'AOCVF

AOCVF ne bénéficie pas de financement de fonctionnement et n'a aucun budget annualisé. Le financement provient donc principalement de projets. En 2019-2020, AOCVF a reçu du financement pour trois nouveaux projets :

- Justice Canada pour le développement d'une campagne de sensibilisation et d'éducation sur le harcèlement sexuel en milieu de travail
- Femmes et Égalité des genres Canada pour le renforcement des capacités
- Ministère de Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (Entente Canada-Ontario) pour le développement d'une politique sur l'intersectionnalité

Le financement des projets récurrents tels que l'Institut, le CSJFFO et les campagnes de sensibilisation a également été reconduit pour une autre année.

3. Augmenter la visibilité d'AOCVF et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public

a. Présence dans les médias traditionnels et médias sociaux

En 2019-2020, l'embauche de la responsable des communications d'AOCVF a renforcé et accru notre présence sur les médias sociaux, en particulier lors de moments clés tels que les 16 jours d'activisme, la Journée internationale des femmes, le Colloque sur le droit de la famille et la violence conjugale, etc.

Cette présence médiatique a été notable dans les publications ou communiqués de presse. De plus, les communications et publications ont été assurées sur une base régulière et en temps opportun (envois d'infolettres, publications sur les médias sociaux, création de deux comptes Instagram, textes publiés sur le site Web, communiqués de presse concernant les campagnes de sensibilisation). Les pages Facebook d'AOCVF ont accumulé plus de 600 000 impressions, et les comptes Twitter plus de 700 000 impressions. Les sites Web d'AOCVF ont été vus près de 58 000 fois.

Grâce à son travail en communications, AOCVF a réalisé 12 entrevues télé, radio ou dans les journaux, dont 9 sur le colloque

d'AOcVF, ce qui nous a permis de diffuser nos messages à un plus grand public.

b. Participation à des consultations et à des comités

En tant que regroupement provincial, AOcVF a comme mandat de porter à l'attention des décideurs et décideuses les besoins et réalités des services en français travaillant dans le secteur de la violence faite aux femmes et ceux des femmes survivantes de violence, en particulier les besoins des francophones. La présence d'AOcVF à des comités ou sa participation à des consultations permet de mettre en lumière ces besoins spécifiques.

AOcVF a participé cette année à plusieurs consultations lancées par le gouvernement provincial, entre autres sur :

- Le projet de loi 174 sur les soins de santé de la population (Ministère de la santé)
- L'évaluation des services aux victimes (Ministère du Procureur général)
- L'impact des changements à la Loi sur le divorce sur le droit de la famille en Ontario (Ministère du Procureur général)
- Les consultations pré-budgétaires provinciales

AOcVF a également participé à différentes réunions annuelles organisées par le gouvernement provincial, notamment pour l'Institut de développement professionnel en langue française (IDPLF/FLIPD) pour un plus grand accès à la justice en français pour les femmes en situation de violence.

Remerciements

En plus des organismes membres et autres organismes collaborateurs déjà cités dans le présent rapport, nous tenons à remercier de leur soutien continu, tous les organismes francophones et anglophones avec qui nous collaborons pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Nous tenons aussi à remercier les bailleurs de fonds et partenaires gouvernementaux qui nous ont permis de réaliser les projets de cette année :

Justice Canada

La Fondation du droit de l'Ontario

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Ministère du Procureur général, Division des services aux victimes et aux personnes vulnérables

Femmes et Égalité des genres Canada

L'office de la Condition féminine de l'Ontario

Par la présente, AOcVF déclare que toutes les mesures sont prises afin de se conformer aux lois et aux règlements pertinents et que l'organisme respecte son mandat et ses règlements internes dans la réalisation de ses activités.

Déposé à Ottawa le mardi 17 novembre 2020 lors de l'Assemblée générale annuelle.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Jutras'.

Anne Jutras

Présidente du conseil d'administration



288, rue Dalhousie, pièce E
Ottawa (Ontario) K1N 7E6
Tél. : 613 241-8433
Télééc. : 613 241-8435

info@aocvf.ca
www.aocvf.ca



@AOcVFOntario



AOcVF